

## **DEMANDE PARRAINAGE CIVIL**

### **Pièces à fournir obligatoirement.**

**Les pièces à fournir doivent être présentées obligatoirement avec les originaux des documents.**

- Carte nationale d'identité du père de l'enfant
- Carte nationale d'identité de la mère de l'enfant
- Photocopie de la carte nationale d'identité du parrain
- Photocopie de la carte nationale d'identité de la marraine
- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire de renseignements complété